

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **85 (2013)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Le management énergétique : la stratégie gagnante !

**Les Rentes Genevoises se posent en pionnière du management énergétique. Cet engagement résolu en faveur des économies d'énergie leur a permis d'obtenir la certification Système de management de l'énergie ISO 50001, en utilisant notamment les solutions éco21. Rencontre avec Isabelle Jacobi Pilowsky, membre de la Direction et Responsable immobilier.**

**Les Rentes Genevoises ont reçu la certification ISO 50001. Ce qui est une première pour un acteur immobilier...**

C'est la traduction d'une démarche globale. Depuis plusieurs années, nous travaillons à l'assainissement énergétique de nos immeubles. À nos yeux, cette certification constitue surtout une incitation à aller de l'avant. Les Rentes Genevoises vont être liées, pour le public, à une gestion énergétique de pointe, et c'est ce que nous voulons.

**C'est aussi un moyen de faire baisser la facture énergétique ?**

Oui, mais c'est une action qui nous permet de réduire nos charges tout en améliorant le confort des locataires et en augmentant la valeur de notre patrimoine immobilier.

**Les locataires adhèrent-ils à ces changements ?**

Quand on veut agir globalement, il est essentiel que régisseurs comme locataires comprennent notre démarche.

En assainissant les buanderies par exemple, avec des sècheurs moins énergivores, nous touchons aux habitudes de nos locataires. Il est très important d'expliquer pourquoi nous le faisons, quels sont les buts que nous recherchons.

**Quelle est l'ampleur des assainissements que vous effectuez ?**

Les Rentes Genevoises sont propriétaires de 61 immeubles. Nous avons analysé les dépenses énergétiques de l'ensemble du parc pour décider des priorités d'action. Pour les communs d'immeubles, c'est 5 à 6 allées qui sont assainies annuellement.

**Vous avez reçu le soutien d'éco21 ?**

Oui, nous avons fait partie des premiers bénéficiaires de ce programme de SIG et nous en sommes très satisfaits. Tant par les conseils que par le soutien financier, éco21 a joué son rôle de facilitateur, notamment pour l'assainissement des éclairages des communs d'immeubles.

**Quelles sont vos motivations ?**

Pour nous, la pérennité est une valeur essentielle. Il faut comprendre que nous sommes un établissement de droit public qui œuvre depuis plus de 160 ans dans le domaine du troisième pilier. Nous n'avons d'ailleurs pas le droit de vendre nos immeubles. C'est dire que nous sommes à mille lieues d'une logique spéculative. Cette valorisation du patrimoine immobilier correspond à nos valeurs et sert les intérêts de nos rentiers et des locataires.

**Optez pour une ou plusieurs solutions pour vos communs d'immeubles !**

Plus vous économisez de kWh, plus votre prime est élevée !

**Une prime financière offerte**

Entre 15 et 20.3 centimes par kWh économisé selon votre choix d'électricité



**Un accompagnement de qualité**



**Jusqu'à 80 % de réduction sur votre consommation d'électricité**



Initié en 2007 par SIG, le programme éco21 a pour objectif de vous aider à réduire vos consommations d'énergies et émissions de CO<sub>2</sub>, sans sacrifier ni confort ni compétitivité.

[www.sig-eco21.ch](http://www.sig-eco21.ch)



LES ÉNERGIES

